



## Gestion de l'eau : créer des réserves et de l'autonomie sur sa ferme (2 jours)

### OBJECTIFS

Améliorer sa technicité afin d'être capable de déterminer la stratégie de gestion de l'eau adaptée à sa situation pédoclimatique. Faire les choix pertinents d'ouvrages hydrauliques et du lieu d'implantation. Acquérir les techniques et outils afin de pouvoir réaliser ces ouvrages, augmenter la résilience et la production de l'agroécosystème.

### PROGRAMME

#### Lundi 26 Septembre

Comprendre les enjeux & leviers d'actions de la collecte et l'infiltration de l'eau et des éléments nutritifs. Acquérir les principes et règles de conception des ouvrages hydrauliques aggradants. Découvrir les différents ouvrages permettant de ralentir, collecter, infiltrer et distribuer l'eau de pluie.

Découvrir les bases des outils techniques tels que le Keyline Design et le motif Keyline. Reconnaître l'intérêt des systèmes agro-forestiers dans la gestion de l'eau et de fertilité des systèmes agricoles.

#### Mardi 27 Septembre


Maîtriser les principes de gestion du ruissellement pour hydrater les paysages. Savoir mettre en application les mesures et analyses de sol, et indicateurs climatiques & hydrologiques. Utiliser les outils de relevé topographique.

Travaux pratiques : Réaliser l'implantation d'une conception : Motif Keyline.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



 **Les 26 et 27 Septembre 2022**

 **Lieu à définir (Gers - 32)**

**Intervenant** : **Marlène Vissac**  
Formatrice en Keyline Design & Permaculture appliquée du bureau d'étude PHACELIA

Responsable de formation : Thibaut Chouanneau

**Méthodes pédagogiques** : Apports théoriques en salle, visite de terrain et mise en pratique.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Gestion de l'eau : créer des réserves et de l'autonomie sur sa ferme

**DATES :** 26 et 27 Septembre 2022

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE :** .....

**VOTRE STATUT MSA :**  Chef d'exploitation

Salarié(e) agricole

Cotisant(e) solidaire

Autre, précisez :

Porteur de projet avec PPP agréé

.....

- J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.
- En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à ..... Le.....

Signature :


### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros une semaine avant le démarrage de la formation** à l'adresse suivante :

 **ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

**ADEAR du GERS** : 56 avenue des Pyrénées  
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [contact@adear32.fr](mailto:contact@adear32.fr).



## FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

### GESTION DE L'EAU : CREER DES RESERVES ET DE L'AUTONOMIE SUR SA FERME

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 14 heures.

**Public :** Agriculteurs et porteurs de projet.

**Pré-requis :** Aucun.

**Lieu et horaires :** lieu à définir de 9h30 à 17h30.

**Repas de midi :** Repas tiré du sac pris sur place.

**Accessibilité handicap :** Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

#### Coût et prises en charge : deux possibilités de financement

- **Financement via le fond de formation VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : **336 euros**

- **Financement personnel :** **200 euros** (soit 100€/jour) .

**Crédit d'impôt :** Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.